

## COMITE TECHNIQUE DU 24/09/21

### Compte-rendu de la séance

# Télétravail-Duerp-Réorganisation état-major-Manex

L'ensemble des représentants syndicats étaient présents  
(UNSA, USD FO, CFTD, CGT, SOLIDAIRES DOUANES).

### 1) La mise à jour du duerp

Le document unique d'évaluation des risques professionnels est une obligation de l'employeur. Il y a eu plusieurs ateliers : c'est un travail colossal et qui traite entre autres les risques sur la covid 19 et chrome 6. Cela prend beaucoup de temps afin de définir un plan annuel de prévention.

Il est à noter que le réseau des assistants de prévention n'est pas à la hauteur par rapport à l'étendue géographique des unités. Il faut développer ce réseau, harmoniser.

### 2) Télétravail à la DNGCD

La règle actuelle : Volontariat, réciprocité, ne peut excéder 3 jours. Une liste exhaustive ou les postes pour lesquels le télétravail est adapté a été mise en place. Sur le dispositif de la DNGCD : **Le Directeur Boillot donne la possibilité à des agents de télétravailler. Cela fonctionnera si tout le monde se mobilise.** Il a confiance dans l'être humain. Dès le début de la pandémie, la distribution des ordinateurs portables de dernière génération a été priorisée afin de faciliter le télétravail.

Pour 2022 et 2023, un renouvellement du parc informatique sera programmé par la cellule SI-COM afin de remplacer des ordinateurs et compléter les dotations par unité.

**L'UNSA Douanes DNGCD réclament des téléphones de fonction.** Cela peut être valorisant pour l'agent.

### 3) Bilan réorganisation de l'état major

C'est un mouvement spatial qui a été mis en place en étroite collaboration avec les agents. Il a fallu réorganiser l'état major et le SG. La bascule arrivera vers le 1er décembre. **Il faut féliciter la logistique pour le déménagement .**



Il faut remarquer l'arrivée de chargés de mission, ils sont là temporairement. Pour l'UNSA Douanes DNGCD, nous précisons qu'ils ne peuvent être sur des postes compétents en Douanes. Monsieur Boillot précise qu'il y a une enquête obligatoire pour chaque poste. Les syndicats signalent que les informations ne passent peut être pas.

Monsieur le Président cherche une dynamique collective.

#### 4) Le Manex :

Le manex D c'est un corpus réglementaire, il sera remis dans les unités vers janvier pour mise en œuvre vers le premier trimestre.

Les principaux axes du Manex D :

- La standardisation des pratiques et des formations.
- Le traitement de l'échec, c'est important.
- La mise en place de recyclages obligatoires (PNT).
- La formalisation des stages exploitant (SADE).
- La formalisation des stages simulateurs (pilotes d'hélicoptères).

A effectif constant, on réfléchit à voir comment on répartit les charges de travail dans les unités.

#### 5) Projet de travaux SGCD Antilles Guyane.

Il y a des travaux en cours visant à remédier aux infiltrations d'eau de pluie causées par des ouvrants défectueux, réfection des douches, installation de sources d'alimentation en électricité/eau, aménagement local social.

Amélioration de la performance énergétique et au titre environnemental. Des travaux visant la sécurité (local armement installé, révision des accès au bâtiment et au CODMT).

A noter la présence de fibres d'amiante dans la structure de certaines parois murales. L'amiante est non volatile selon l'expert.

**Le risque d'exposition des personnels travaillant dans le bâtiment est ainsi écarté.**



## 6) Le logiciel OCEAN :

Il est en cours de construction. Il permet le pilotage de la mission ops, gestion RH (mathieu), restitutions en terme de données, ce logiciel est avancé au niveau aérien, drones. Par contre au niveau maritime, c'est en cours. Il faut prendre en compte les qualifications. Il est construit, élaboré au niveau des unités, va alléger les charges administratives (en gendarmerie 30 %).

Il procure un gain de temps pour le chef d'unité. Il existe la fonction recherche multicritères. On peut ainsi suivre le plan de formations et il existe aussi un onglet statistiques. Il y aura une vue état-major et une vue SGCD : on y mettra la documentation.

**IL PERMETTRA DE SUIVRE LES AUDITS POUR LA SECURITE AERIENNE**, tous les événements aéronautiques.

Certaines choses seront communes (aérien, maritime), d'autres pas. A l'issue de chaque vol, les heures de vol seront prises en compte. Une page audit interne est en cours. L'onglet océan plan permettra de planifier les missions

**C'est un travail en commun pour mettre OCEAN en place.**

**Les syndicats demandent si on pourrait insérer la partie contentieuse**, l'outil pourrait en effet être supporté par des tablettes. Le travail est monstrueux, l'outil est assez souple. DANS OCEAN, il y a un module qui remplacera mathieu.

**C'est un outil ambitieux. A suivre...**

**Vos Représentants Syndicaux**

